VOL LII SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 31 OCTOBRE 1923 No. 49

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce .... 50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ...... 12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN

42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1535

FANATISME

Une nouvelle explosion de fanatisme vient encore d'éclater au sujet des écoles du nord de la Ville de St-Boniface.

La bouffée d'air empesté sort toujours du même groupe rageur, ignorant et étroit.

Evidemment en certains milieux on ne désarme jamais.

Il faut bien avouer d'un autre côté que la cause de toute cette fureur est bien sérieuse.

L'on aurait l'audace dans ces écoles de parler le français; de donner des cours de catéchisme; des professeurs porteraient le costume religieux, et, chose incroyable, l'image de la Sainte-Vierge serait accrochée aux murs de l'école et dans plusieurs classes le crucifix surplomberait le pupitre du maître ou de la maîtresse d'école.

Quel scandale que tout cela dans un pays chrétien !

Si encore l'on décorait les murs des portraits de Dempsey ou de Siki; de Doug Fairbanks et de Mary Pickford; de Babe Ruth et de Williams; de la Pavlowa ou de Théda Bara; de Papyrus et de Zev; il n'y aurait rien à dire; mais, que l'on ose mettre en face de l'enfant dans les écoles d'un état chrétien l'image de la Vierge immaculée et la croix du Divin Crucifié, voilà qui est trop fort; cela dépasse les bornes de la bienséance!

Vingt millions d'hommes tirés de toutes les nations du monde, viennent de se prendre à la gorge dans le conflit le plus sanguinaire qui de mémoire d'hommes se soit jamais vu sur terre; cinq milions d'hommes, de tous les pays, de toutes les races, de toutes les religions ont versé leur sang et ont donné leurs vies . . . pourquoi? . . . . pour le triomphe de la civilisation! . . . Durant le combat, quand l'on a eu peur d'être battu, les chefs de toutes les nations ont demandé à leurs sujets de s'agenouiller et de prier. . . qui? . . . . le Maître de l'univers; Celui-là même qui a voulu se faire homme et mourir sur la croix pour racheter l'humanité déchue et tombée dans les griffes de Satan; le Christ dont on veut maintenant, en temps de paix, arracher l'image bénie et sacrée des murs de l'école.

L'on a élevé au-dessus des tombes des soldats morts au champ d'honneur de belles et grandes croix et devant ces croix les rois et les reines, les maréchaux et les généraux; les chefs d'état, le simple soldat, l'homme du peuple, tous se sont découverts et se sont inclinés dans un sentiment formé de respect, de reconnaissance et de foi et en présence de tout cela, en face de cette grande leçon, il se trouve encore des orgueilleux, gros et petits, des imbéciles pour cracher le mépris sur l'étendard de la chrétienté . . . !

Nous croyons cependant heureusement que le nombre des forcenés est restreint, autrement ce serait à décourager les plus forts croyants en un règne futur de la paix et de la concorde dans notre pays.

Quant au français, disons en dernier mot que ce ne sont pas les élucubrations de ces redoutables pourfendeurs qui empêcheront les Souverains de l'Angleterre d'apprendre et de parler correctement ce doux et parfait langage de la haute diplomatie.

LE PROBLEME DU BLE

Le Canada a, cette année, une énorme moisson de blé. Ce sera probablement la plus considérable qu'il ait jamais eu.

Le mouvement de la récolte manifeste une grande activité; le volume des expéditions effectuées en septembre est supérieur à celui du mois correspondant en 1922; on signale même quelque engorgement, à Port Colborne. La question du transport se complique en ce moment, à la suite de l'abstention de la plupart des armateurs américains, que rebutent les nouveaux tarifs de la navigation intérieure; mais cette difficulté s'aplanira sans doute, et le blé des plaines de l'Ouest sera amené en temps utile dans les grands ports d'expédition. Reste la question des débouchés: c'est là surtout ne réside le problème du blé.

C'est un problème mondial. En voici, dans leurs grandes lignes, leurs données. L'immense zône industrielle de l'Europe: Grande-Bretagne, France, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Suisse, Italie, etc., se nourrit en grande partie de blés importés. Elle s'approvisionne surtout dans les pays suivants: Canada, Etats-Unis, République argentine, Australie, Inde, Chine, Balkans, Russie.

Les Etats-Unis disposent d'un vaste outillage qui permet d'entreposer le blé, et d'attendre le moment propice pour le mettre sur le marché. Mais les minoteries en absorbent davantage chaque année, et la consommation nationale s'élève rapidement à cause de l'expansion industrielle, sans compter qu'il n'y reste à peu près plus de nouvelles terres à blé de sorte que depuis trente ans, l'exportation du blé des Etats-Unis a diminué de plus d'un tiers. Pourtant, jusqu'à l'an passé, la République voisine était le principal fournisseur de l'Europe. Mais, au cours de l'année finissant le 31 août dernier, le Canada a passé [illegible] cette année — parmi les pays exportateurs de blé, fournissant les 40 pour 100 des exportations mondiales dans lesquelles l'apport des Etats-Unis ne dépassait pas 26 pour 100. Le Dominion, aussi bien outillé que son voisin, possède, du point de vue qui nous occupe, le grand avantage d'avoir une population d'une très faible densité relativement au volume de sa production, ce qui lui laisse un énorme excédent exportable, et il a encore en réserve de vastes territoires propres à la culture du froment. La République argentine dispose aussi d'un gros excédent exportable, mais l'insuffisance de ses moyens d'entreposage la contraint de vendre son blé le plus tôt possible. L'Australie est à peu près dans le même cas. Quant aux marchés des vieux pays, leur production est beaucoup moins importante. L'Inde, pays à population dense, n'a guère qu'un million de tonnes de blé à exporter, sur une production d'environ dix millions de tonnes. Les excédents disponibles de la Chine sont entamés de plus en plus chaque année par ses agglomérations croisantes. Et la Russie, dont on a du reste exagéré l'importance avant la guerre, puisque ses exportations de blé ont toujours été très inférieures à celles des Etats-Unis et de l'Argentine, n'aura cette année qu'un faible surplus, tant à cause de l'état économique général du pays qu'à cause de l'insuffisance de son matériel et de ses moyens d'entreposage et de transport.

D'après le dernier rapport du commissaire canadien auprès de l'institut international d'agriculture de Rome, s'il est probable que les importations de blé en Europe seront un peu moins considérable que l'an dernier, l'Orient devra en acheter de grandes quantités à l'étranger. En nombres ronds, les besoins mondiaux s'établieraient à environ 668 millions de boisseaux. Les pays acheteurs comptent sur les fournisseurs suivants, qui seraient d'après les dernières estimations, en état de livrer les volumes ci-dessous: Canada, 300 millions de boisseaux; Etats-Unis, 150; Argentine, 110; Australie, 50; Inde, 30; Balkans, 10; Russie, 15; Afrique du Nord, 10,—soit un total de 675 millions de boisseaux.

Les cours de blé, qu'aucune législation ne peut influencer, s'établissent d'après l'écart entre la production et les besoins mondiaux; c'est-à-dire qu'ils sont régis par la vieille loi de l'offre et de la demande. Sans doute, les grands producteurs bien outillés impressionnent le marché par la seule annonce de leurs récoltes, voire par de seuls pronostics; mais il est impossible de prévoir une baisse avant que le marché mondial aît définitivement équilibré la production et la consommation. Cependant, on peut déjà affirmer que, cette année, il n'y a pas de surproduction de blé.

L'Economiste Canadien.

L'OEUVRE DE MUSSOLINI

A l'occasion de l'anniversaire de l'avènement du parti fasciste au pouvoir, un journaliste français est allé interviewer Benito Mussolini. Le premier ministre italien a bien voulu raconter au représentant de l'"Echo de Paris" l'oeuvre qu'il a entreprise et en partie accomplie depuis qu'il est à la tête de son pays.

Mussolini a dit d'abord ce qu'il exigeait.

—Mes principes de gouvernement? Ce que j'exige? Du travail et de la discipline. Tout le monde doit travailler, à commencer par le premier ministre. Il faut de l'ordre dans la rue, ne jamais tolérer la moindre tentative pour le troubler; il faut être discipliné et obéir. Ca c'est indispensable.

Pour gouverner, il faut avoir le courage des responsabilités; ne pas les craindre, si grandes qu'elles soient.

Et, d'une voix sourde, comme revenant à sa pensée première, à son principe fondamental, il répète : lavoro disciplina, obedienza, corraggio.

—Le gouvernement ne doit pas être un système bureaucratique, inerte, mais bien une chose vivante; il faut que sa vie passe en les veines de la nation; il doit avoir un coeur qui bat et que l'on sent battre.

Le premier ministre dit qu'il a déjà obtenu certains résultats, puis il ajoute :

—Le travail est "vif" dans le chantier; lorsque l'échafaudage sera enlevé, qui le cache, on verra l'édifice dans ses lignes puissantes et harmonieuses. Une pensée unique et unitaire a présidé à sa construction et l'a guidé dans tous les domaines: école, justice, armée, finances.

Le mois prochain, nous voterons en Conseil des ministres "sic" les sept lois fondamentales destinées à réformer l'administration de l'Etat. Nous n'avons du reste, pas attendu pour commencer. Pendant la guerre, il y avait vingt ministres et vingt sous-secrétaires d'Etat, une véritable armée; ces derniers n'étaient là que pour permettre de raccoler des voix au parlement et il n'y a plus aujourd'hui que neuf ministres et deux ou trois sous-secrétaires d'Etat.

Et le chef fasciste de continuer: Il faut que je vous parle d'une importante décision que j'ai dû prendre.

L'année passée, chaque parti, avec son armée de chemises bleues, chemises rouges, chemises kakhi, chemises blanches, constituant une véritable formation militaire. Ca, ca n'était pas tolérable; c'était un empiètement sur l'autorité de l'Etat. J'ai dit : assez de chemises. L'Etat seul doit avoir la force armée, et l'armée ne doit pas faire de politique. "De cela, j'ai donné moi-même un exemple typique. Le jour où j'ai pris le pouvoir, j'ai su que les officiers de la garnison de Rome préparaient une manifestation en mon honneur sous les fenêtres de mon hôtel; j'ai fait prévenir ces officiers que j'interdisais pareille démonstration. Ils m'ont compris. L'armée n'a pas à approuver ou à désapprouver, elle n'a qu'un devoir : obéir. J'ai fait une révolution politique et non militaire en faveur de l'armée, mais sans elle; il ne fallait pas qu'elle y prit part. Oh! non! Voyez-vous l'armée, c'est une chose sacrée, très haut, à laquelle on a pas le droit de toucher.

Mais je ne pouvais dissoudre mes chemises noires, elles avaient fait avec moi la révolution. Je les ai transformées en milices, avec des cadres constitués, par des officiers venant de l'armée. La solution a été favorablement accueillie par tout le monde. Cette milice est forte, aujourd'hui, de 300,000 volontaires; elle peut être immédiatement portée à 800,000 par la mobilisation des membres du parti, qui sont tous, en fait, militarisés."

Il faut encore le respect de la tradition et de la religion, continua Mussolini. Un peuple sera moral s'il est religieux, et s'il est moral il sera fort. L'Italie est catholique. J'ai institué l'enseignement religieux dans les écoles primaires; on commence les classes par le Pater, on les termine par l'Evangile. La loi veut que cet enseignement soit donné non pas au hasard, mais suivant les règles de la doctrine catholique par des prêtres ou par des maîtres qui doivent être agréés par l'autorité ecclésiastique.

J'ai dû modifier l'enseignement de l'Etat; je veux que tous les instituteurs, dans les écoles normales, connaissent le latin. Pour les études secondaires, le latin et le grec sont obligatoires; ces deux langues sont indispensables, elles ont leur part dans la formation du caractère. Seules en sont dispensées les écoles professionnelles.

Nous aurons vingt-cinq universités dont dix alimentées par le budget de l'Etat. Les autres le seront à la fois par l'Etat et par des contributions particulières; d'autres seront libres. Enfin, au-dessus du baccalauréat et des licenses, un "examen d'Etat" permettra seul l'accès des fonctions publiques et de certaines carrières.

M. Mussolini s'est ensuite déclaré très heureux des résultats obtenus par la France et M. Poincaré dans la Ruhr.

Avant de terminer l'entretien le journaliste français voulut se faire éclairer sur la position d'un problème qui passionne l'Italie tout entière, et avec elle la chrétienté, celle des relations entre le Quirinal et le Vatican.

Bien des personnes affirment que la question romaine tend chaque jour à se préciser davantage, et que du reste sa solution entre dans le programme aussi bien de M. Mussolini que dans celui de Pie XI.

M. Mussolini recherche indiscutablement les occasions de témoigner au Souverain Pontife les plus grands égards; ces égards se sont officiellement manifestés, notamment aux Congrès eucharistiques de Gênes et de Sassari, où les cardinaux de Lai et Laurenti, chacun légat du Pape à chacune de ces cérémonies, avaient été reçus avec des honneurs royaux par les autorités civiles et militaires.

M. Mussolini déclare donc à son interlocuteur :

Nos relations avec le Saint-Siège sont très bonnes et de notre part très déférentes. Quelle erreur absurde que de vouloir ignorer une semblable puissance morale, vieille de deux mille ans, et dont l'influence, chaque jour grandissante, agit sur 400 millions d'âmes!

MENTALITE DU CROYANT

Quand la foi surnaturelle illumine une intelligence humaine, une transformation s'opère dans tous les points de vue qui éclairent la destinée.

Nous remarquons à peine cette mentalité caractéristique du croyant, parce que nous en avons toujours vécu, les principes de notre foi s'étant mêlés et incorporés à tous les principes dont est façonnée notre conscience. Mais nous comprenons davantage le bienfait de ce don de Dieu, lorsque nous le mettons en regard des tristes incertitudes de l'incroyant.

S'il consent à réfléchir, celui-ci s'apparaît à lui-même comme une énigme douloureuse. Il ne s'inquiète point des origines et des fins dernières de son existence; il refuse de s'arrêter à ce problème qui, peut-être, lui paraît nuageux et médiocre. Pour lui, le ciel est vide. Si, par hasard, Dieu existe, il reste inconnaissable, éternellement perdu dans un lointain inaccessible, se désintéressant du monde qu'il a fait. La destinée, dès lors, n'a point de visées au delà de l'existence présente; elle est rivée à la terre, limitée à des jours qui coulent, les uns après les autres, en nombre fini, entre les deux phénomènes inexplicables de la naissance et de la mort. Pour l'incroyant l'homme n'est qu'une partie — partie chétive — de l'ensemble des forces du monde. Il leur résiste de son mieux; mais elles le mènent et, à certaines heures, le dominent; son orgueil

(A suivre, page 4)

LE CENTENAIRE DE MGR TACHE

La fête organisée à St-Boniface pour célébrer le centenaire de Mgr Taché a eu plein succès.

A cause des temps difficiles que nous traversons le programme n'a pu être aussi élaboré qu'on l'aurait voulu et que l'occasion le méritait; la démonstration fut cependant très belle et digne dans toute sa modestie.

Tous les diocèses de l'Ouest issus de celui de St-Boniface étaient représentés, la plupart par leurs évêques eux-mêmes. A côté de S. G. Mgr Béliveau, deuxième successeur de Mgr Taché, on voyait pour la circonstance S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, S. G. Mgr McNally, évêque de Calgary, S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, S. G. Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska, S. G. Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin.

S. G. Mgr Matthieu, archevêque de Régina, indisposé depuis une semaine, n'avait pu venir et était représenté par Mgr Gadbois. M. l'abbé A. Bernier représentait S. G. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton. S. G. Mgr Budka, évêque des Ruthènes, était représenté par son vicaire général, M. l'abbé Ollenesuk.

On remarquait aussi la présence du R. P. Pintal, C. SS. R., provincial des Rédemptoristes; du R. P. Beys, provincial des Oblats du Manitoba; du R. P. Blanchin, O. M. I., provincial des Oblats de l'Alberta, et des supérieurs de toutes les maisons d'éducation et congrégations religieuses du diocèse de St-Boniface.

Nous regrettons que l'espace ne nous permet pas de reproduire les discours remarquables prononcés par Mgr Cherrier et M. le Juge Prud'homme. Pour leur faire justice il faudrait les reproduire in extenso, quiconque voudra les lire pourra les trouver dans notre plus fortuné confrère "La Liberté" à qui nous empruntons une partie du récit de la fête.

La soirée de l'A. C. J. C. à l'Académie St-Joseph a été très intéressante.

M. Camille Fournier, président du Cercle La Vérendrye a démontré comment la vie de l'illustre archevêque est pour la jeunesse une leçon de piété filiale, d'apostolat et d'effort intellectuel.

La partie du programme exécutée exclusivement par les élèves du Collège comprenait un choeur, "Bienvenue à Monseigneur"; une chanson, "A Monseigneur Taché" par Hector Allard, et une intéressante scène dialoguée: "Comment on devient patriote", interprétée par les jeunes Louis Béliveau, Bernard Goulet, Armand Laflèche Roland Couture et Eugène Brunet. Ces trois numéros, composés pour la circonstance, ont été particulièrement goûtés. Il convient de féliciter non seulement les jeunes artistes mais le professeur ingénieux et modeste qui a agencé ces différents morceaux et en a réglé l'exécution.

La Chorale de Saint-Boniface a exécuté un choeur canadien autre oeuvre de circonstance "Notre race est féconde". Les chanteurs ont su y mettre la chaleur et l'expression voulues sous la direction de M. Hélie. M. Dorval les accompagnait au piano.

Un excellent orchestre, composé de Mlle Alberta Bernier, MM. Wynant, Emile Bernier, Francois Simons et Georges Marchand a fait entendre des airs canadiens au cours de la soirée.

Le morceau de résistance était le drame canadien en trois actes en vers "Amador de Latour" par Arthur Geoffrion. On en connaît [illegible]

(A suivre en page 2)

LE CENTENAIRE DE MGR TACHE

(Suite de la page 1)

tions dramatiques et aux sentiments élevés. Le public ne leur a pas ménagé des applaudissements mérités.

Voici quelle était la distribution des rôles.

Amador de Latour, commandant français du Fort Cap-Sable, Emile Couture. Claude de Latour, amiral, renégat français passé au service de Charles Ier d'Angleterre, père d'Amador, Maurice Goulet. Dubosq, vieux serviteur de la famille des de Latour, Rodolphe Bélanger. Le Renard, chef algonquin, Denys Goulet. Le Dunois, sergent, Ryamond Bernier. Glarnon, lieutenant, Albert Houle. Galaise, sergent, Roland Lévêque. Laflèche, trappeur des bois, Charland Prud'homme. Griffart, soldat, Hector Allard. Un officier anglais, Harold Roy.

Mardi, à midi, un banquet du clergé a eu lieu à l'archevêché de St-Boniface. Des discours y ont été prononcés par plusieurs des distingués évêques présents.

LES DETTES DU MONDE

Une statistique publiée dans les Annales de l'académie américaine des sciences politiques et sociales établit les dettes par tête des principales nations du globe. Voici les chiffres qu'elle nous fournit.

France	$63.11
Angleterre	35.45
Belgique	30.69
Italie	21.97
Canada	16.98
Etats-Unis	9.23
Japon	1.14

La position du Canada n'est pas trop mauvaise, mais elle pourrait être meilleure. Les gouvernants ne l'amélioreront qu'en pratiquant la plus stricte économie et en créant de nouvelles sources de richesse nationale.

CHIFFRES DES NAISSANCES AU CANADA

C'est le Manitoba qui a la plus haute moyenne de naissances de toutes les provinces du Canada en 1921, tel qu'il apparaît dans un livre bleu que vient de publier le Bureau Fédéral des Statistiques. Les chiffres publiés ne sont que pour huit provinces, Québec n'étant pas incluse.

La moyene de naissances du Manitoba en 1921 a été de 30.3 par mille. Saskatchewan venant en deuxième lieu avec 29.7 par mille de population. La Colombie-Anglaise vient en dernier avec 20.3. La moyenne de l'Ontario a été de 25.3. Avec une population de 6,414,654, les naissances ont été de 168,979. Dans ces chiffres sont compris 1,937 naissances de jumeaux et 23 naissances de trois enfants. La proportion de garçons et de filles nés vivants était de 516 à 484 chaque millier. L'année précédente la proportion était de 514 garçons et 486 filles. L'accroissement net naturel dans ces huit provinces a été de 101,257 en 1921. Deux pour cent des bébés avaient pour mère des filles non mariées. Sur les 3,347 ayant pour mère des filles de moins de [illegible] enfants illégitimes, 26 avaient 15 ans et 1,089 une mère dont l'âge variant entre 15 et 19 ans. Pendant l'année 1921 il est venu au monde 6,387 enfants mort-né dont 2,198 avaient pour mère des femmes de plus de 30 ans. Dans toutes les provinces, à l'exception de l'île du Prince-Edouard, le nombre des enfants mâles a excédé celui des enfants du sexe féminin. La mortalité infantile a été beaucoup moins forte en 1921 qu'en 1920. En 1920. En 1921, la moyenne a été de 88.1 pour chaque mille naissances alors que l'année précédente cette moyenne [illegible] [illegible]

Le total des morts en 1921 pour toutes sortes de gens a été de 67,722 pour les huit provinces ou 10.6 pour chaque mille de population. L'année précédente la moyenne avait été de 12.3 pour chaque mille. Il y a eu diminution de la moyenne dans les huit provinces du total des décès ainsi que provinces. Le Nouveau-Brunswick a eu la moyenne la plus forte de décès en 1921, soit 13.9 pour chaque mille de population.

SE SERVIR DE SES YEUX

Nous lisons trop, nous ne voyons pas assez par nous-mêmes; nous apprenons ce que les autres ont trouvé, mais rarement nous faisons l'effort personnel de trouver, de découvrir. La superstition du livre domine nos méthodes de travail et notre formation intellectuelle.

Tâchons donc de réagir contre l'enseignement livresque, d'enseigner l'observation, d'apprendre à voir.

Voici quelques directions pour cette pédagogie de la vision. Il faut tout d'abord être bien convaincu de son utilité, c'est la conviction qui fera découvrir toute une série d'arguments en faveur de cette forme d'instruction.

Par l'observation, on apprend d'une façon personnelle, on fait un effort qui est suivi de la véritable joie intime d'avoir "décroché" quelque chose de neuf. Il faut cultiver ce plaisir de l'exploration, c'est une des formes de cette faculté merveilleuse qui anime tout l'enseignement des petits: la curiosité.

D'ailleurs, ces choses trouvées, ces observations faites restent profondément gravées dans l'esprit, elles n'encombrent pas la mémoire comme les histoires des livres, elles paraissent légères à porter, faciles à rappeler au souvenir.

Il faut donc s'habituer à voir. Il y a des choses qu'on voit difficilement et ce sont précisément les choses essentielles, les choses typiques. L'oeil est toujours rappé par l'anormal, il cherche l'extraordinaire. Un état d'esprit s'établit vite qui ne soulève l'attention qu'à propos des monstruosités: combien est développée cette mentalité qu'on pourrait appeler la mentalité du guide, qui signale aux voyageurs que les sites et les monuments exceptionnels et partout déclarés beaux.

Habituons-nous à voir, à voir tout, mais surtout ce qui est normal, classique: le paysage caractéristique, la forme d'habitation la plus répandue, le genre de vie adopté par la majorité des gens d'une région.

Ce qui manque pour favoriser l'observation de ces choses qui sont l'essentiel, c'est absence d'opposition, l'accoutumance de l'oeil; il faut donc activer l'attention de l'oeil, lui créer des oppositions factices: rien de plus fructueux, par exemple, que la superposition d'images par le souvenir; devant tel paysage se souvenir d'un autre, aperçu dans une région différente: constater les oppositions.

La vision ne doit pas être seulement utilisée pour l'acquisition intellectuelle de nouveaux faits, elle peut être aussi employée comme délassement, comme cause provocatrice d'émotions esthétiques et poétiques.

Combien de gens ne s'imaginent trouver le beau que dans des poésies, des morceaux de musique et autres oeuvres d'art. Il y a là presqu'un blasphème. L'oeuvre belle par excellence, mais c'est ce qu'on voit: c'est la nature sauvage, ce sont les côteaux enchâssés [illegible] dans le brouillard des vallées, ce sont les lueurs d'une nuit de clair de lune, [illegible] dans les marais, c'est le grand fleuve qui fuit lentement avec ses eaux qui coulent entre les berges calmes, c'est l'impression de joie de vivre et d'aisance sur les pentes heureuses, au soleil exposées, minutieusement travaillées, c'est l'organisation admirable de la vie de l'homme dans une région donnée, c'est le paysage de la ville si splendide de souvenirs du passé et si remplie d'images présentes et à venir...

Oh oui! cherchons le beau dans la nature, dans la vision; il est sans cesse à notre portée, sachons voir le beau, voyons-le constamment, apprenons à le voir; non pas le beau fabriqué par les autres, mais le beau qui flotte dans l'air, qui s'étale sur les terres, qui est grandiose sur les mers, le beau qui nous est donné à profusion.

Quel cantique de joie que cette recherche du beau, quel élément de gaieté et de réconfort dans la vie.

Pierre Desfontaines.

MENTALITE DU CROYANT

(Suite de la page 1)

doit fléchir devant les fatalités qui gouvernent sa vie et les inévitables douleurs qui brutalisent ses désirs. Il se sent tout seul, abandonné dans l'immense et insensible univers.

Fide purificans corda eorum (1). La foi vient purifier le coeur de l'homme, redresser son espoir et élever le lumière de son intelligence. De cette purification de l'esprit et des affections par la Foi, saint Thomas donne cette heureuse comparaison : Une chose est impure par son mélange à une autre chose plus vile; ainsi l'argent devient impur par son alliage avec du plomb ou de l'étain; au contraire, il augmente de valeur par son alliage avec de l'or. Il est manifeste que toute créature raisonnable l'emporte n dignité sur toutes les créatures temporelles et corporelles. C'est pourquoi elle s'amoindrit à ne s'attacher qu'aux choses du temps. Mais qu'elle se dégage de cette infériorité et que par un mouvement contraire, elle tende vers ce qui la surpasse, vers Dieu, et la voilà purifiée. Or, le point de départ de ce dégagement et de cette ascension, c'est la Foi qui nous fait accéder à Dieu." (2).

Nature spirituelle par son âme immatérielle, par son intelligence capable de connaître tout être et par son coeur aspirant à l'infini, l'homme ne trouve son niveau que sur le plan du spirituel et de l'éternel. Il se rabaisse donc quand il en descend pour enfermer uniquement ses pensées et ses affections dans le monde des réalités qui passent. Seule, la Foi le délivre de cet impur asservissement.

Partie infime du monde, le croyant sait que son âme prévaut sur toutes les réalités matérielles, et qu'elle a le droit de fixer au dela son espoir et son amour. Il n'est point tenté de mettre un absolu dans ce qui est éphémère, car il a une dignité qui l'emporte sur tout le reste; il représente une valeur à part. Vient-il à obéir à ses cupidités plutôt qu'à la loi de Dieu, à sombrer dans le péché, il n'oublie point cependant qu'il vaut mieux que ses actes et il entend sa conscience lui reprocher son avilissement.

Pour le croyant, il y a un Maître du monde, un Législateur et une Providence des vies humaines. L'homme n'est pas tout seul et délaissé au milieu d'autresêtres qui meurent; il est en face de Dieu, son compagnon éternel. Sa destinée n'est pas une énigme, ni sa vie vie, une aventure. Il sait où il va, à une béatitude qui dépasse toute exigence de sa raison et toute prétention possible de son coeur! il est appelé à partager la vie même de Dieu. Il est l'objet d'une attention divine à laquelle n'échappe aucune de ses actions, et d'une Bonté qui ne ménage aucun moyen de l'attirer vers elle. En présence d'un Dieu mort dans un atroce martyre, pour le libérer de la damnation, la souffrance n'est pas à ses yeux une simple absurdité ni une fatalité qui broie; la mort n'est pas un gouffre de néant, mais un passage vers une vie meilleure que la vie d'ici-bas doit mériter et conquérir.

Même quand le croyant refuse de donner son coeur au Dieu qui l'aime et lui fait cette splendide prédestination, même quand, mis en face des sollicitudes de l'Amitié divine, il refuse de se conduire en ami, il ne perd point pour autant les certitudes de sa Foi. Sans doute, il n'emploie pas celles-ci à diriger sa vie, puisqu'il se complaît à servir ses passions plutôt que de servir Dieu; cependant la pensée de ce Dieu dédaigné demeure présente dans les lointains de sa conscience, non plus la pensée d'un Père qui accueille dans l'amour et récompense le sacrifice, mais d'un Justicier irrité de l'injure qu'il reçoit et qui se tient prêt à punir l'ingratitude.

Cette pensée d'un Dieu qui mérite d'être servi dans l'amour en même temps que d'être redouté pour son infinie justice est inexistante pour l'incroyant. Celui-ci prétend être son maître et ne dépendre que de sa raison pour gouverner sa vie, raison sans force dans son impératif, hésitante dès qu'elle essaye de préciser les normes de l'honnêteté; car cette honnêteté, qui exige des sacrifices en retranchant des plaisirs, n'a d'autre appui pour s'imposer que le raisonnable dont la conscience proclame la loi. Et combien de fois, à l'heure de la tentation, n'ayant d'autre arbitre que son propre discernement et d'autre sanction à envisager que le remords intérieur, l'incroyant sera-til porté à la cupidité immédiate, de lâcher bride à l'égoïsme, de faire paser contentements et jouisances avant toute autre considération.

Le croyant, lui, sait que toutes les actions de sa conduite sont immédiatement sous la surveillance d'un Dieu. Sa route est éclairée. La loi morale ne sort pas seulement des timides arguments de la raison, mais de l'enseignement de Dieu lui-même et de sa volonté souverainement sage. Tout, en cette Loi, devient précis : les devoirs de l'honnêteté naturelle et les devoirs positifs commandés pour l'obtention du salut. Les sanctions d'une récompense ou d'une punition éternelles corroborent singulièrement l'attrait du bien et amortissent les révoltes des instincts pervers.

Enfin, le croyant ne l'ignore pas: la grâce divine se tient prête, s'il veut l'accueillir, à secourir ses faiblesses; car, à certaines heures, il se sent faible, et le stoïcisme gourmé et pédant n'est pas son fait: en lui, vivent les blessures du péché originel, et la chair convoite contre l'esprit; mais aussi, sous le poids des lourdes fautes, le repentir le travaille; il peut aspirer au secours divin qui redresse la conscience et fortifie en elle les énergies du bien.

Aussi s'établit la Foi, dans la sécurité de ces certitudes: Dieu domine la vie; il est la fin dernière, le rendez-vous suprême, l'espérance qui sauve de la catastrophe de

(2) Sum. Theol., IIa IIae, q.
(1) Act. XV, 9.

la mort, la béatitude infinie après les déception et les joies trop courtes d'ici-bas. La Foi délivre de l'oppresion d'une existence sans issue: elle ouvre la perspective éternelle en face de laquelle s'éclairent et s'expliquent la vie et la mort, les devoirs et les tâches, le bonheur et la souffrance. C'est l'exhaussement de tout l'être, la victoire sur les médiocrités du corps et du temps, l'intronisation de l'âme dans le règne spirituel, la dignité la plus excellente promise à la créature mortelle, puisque Dieu l'invite à ne pas mourir et à franchir le seuil de la vie divine.

H.-D. Noble, P. O.
(La Croix)

AU SACRE COEUR

Samedi, le 3 novembre, le Cercle dramatique de l'A. C. J. C. répétera "Amador de Latour" dans les salles du Sacré Coeur à Winnipeg. Les billets sont à 50 sous. L'on peut s'en procurer en téléphonant à Mme J. H. N. Léveillé. — Tél. N. 6174.

NOTES LOCALES

Madame Alphonse Lafond est de retour d'une promenade à Chicago où elle a été voir plusieurs de ses enfants accompagnée de sa petite fille, Alexandrina.

LE CANADA MUSICAL

Un jeune prodige virtuose du piano, un bambin de cinq ans, étonne en ce moment les cercles musicaux parisiens, nous annonce le Canada Musical. Cet enfant, qui viendra en Amérique, manifeste un penchant spécial pour la musique de Chopin. On trouvera, dans le numéro courant du confrère, les détails concernant la réouverture du Metropolitan-Opera, le 5 novembre. La ville de Tourcoing, en France, vient d'entendre l'oratorio intitulé "l'Enfance Saint-Jean-Baptiste", composé par un petit Italien de onze ans. On annonce, à New-York, la faillite de la Cie de Gramophone Columbia. Le Choeur de la Chapelle Sixtine est débarqué, dimanche dernier, dans la métropole américaine. Il fut escorté jusqu'à l'hôtel par un groupe de compatriotes. La maison Casavant Frères a installé un orgue électrique à Paris. Le Canada Musical est en vente au prix de 15 sous le numéro. Pour les abonnements, $2.50 par an, s'adresser à Casier postal 1509 Montréal.

LA POLITIQUE FRANCAISE ET LE VATICAN

Dans une conversation qu'il a eu avant son départ avec un collaborateur du "Corriere d'Italia", le général de Castelnau a dit combien il avait été ému par l'accueil bienveillant que le Pape lui avait réservé et l'affectueuse attention avec laquelle Pie XI suit les choses de France.

Le général a ajouté :

—Je tiens à vous déclarer que je suis venu à Rome exclusivement pour des raisons personnelles et nullement par un mandat du gouvernement français.

D'aucuns attribuèrent à mon voyage le caractère d'une mission auprès du Vatican que m'aurait confié M. Poincaré. Rien n'est moins vrai et nul ne sait mieux cela que le Vatican, car mon voyage se référait à diverses questions privées dont je m'occupe et qui se traitent près des congrégations romaines.

"Avant de partir, je suis allé voir M. Poincaré, comme chaque fois que je vais à l'étranger, mais je n'ai reçu de lui aucune mission.

"J'ajoute même que si le gouvernement français avait eu l'intention de m'en confier une, j'aurais refusé parce que je ne veux pas sacrifier ma liberté aux liens inévitables que sont les missions, soit officielles, soit officieuses.

—De toute façon, a interrogé le collaborateur du "Cor-riere d'Italia", votre présence aura été utile pour faire savoir où en sont les choses en France et pour vous rendre compte de ce qu'on pense et d ece qu'on fait à Rome.

—Certainement, a répondu le général de Castelnau, et j'ai été très heureux de pouvoir donner, de France, des nouvelles très réconfortantes; on répand, surtout à l'étranger, le bruit que notre pays va à gauche. M. Mussolini lui-même, quand il m'a reçu, m'a demandé si cela est vrai. Eh bien, ce n'est pas vrai. Ce sont nos ennemis qui répandent ces bruits pour diminuer la force morale de notre pays.

"La France est encore ce qu'elle était au lendemain de la guere, c'est-à-dire toute différente de ce qu'elle était il y a dix ans. C'st un pays qui a reconquis son unité morale et qui ne veut plus retourner en arrière."

Interrogé sur la question du statut légal de l'Eglise en France, le général a déclaré que la plus grande bonne volonté existe de part et d'autre pour ariver à une solution.

—La nouvelle solution du problème est virtuellement trouvée, du moment que M. Poincaré a déclaré que les deux pouvoirs sont d'accord. Il reste encore à affronter la discussion du Parlement, et le président a dit qu'il ne s'y soustrairait pas.

"Il déclarera que nous ne devons pas nous occuper de l'aspect canonique du nouveau statut, puisque nous ne sommes pas cononistes. Quant à son aspect légal, du moment que les juristes, expressément consultés, donnèrent un avis favorable, il n'y a aucune raison pour que l'assemblée législative refuse son consentement."

Enfin, son interlocuteur l'ayant consulté sur la situation politique de M. Poincaré, le général a assuré qu'elle est plus solide que jamais après le succès de la Ruhr, qui est dû surtout à l'union morale française.

—Seul, un pays moralement uni à l'intérieur, a-t-il dit, pouvait soutenir une situation âpre et difficile, comme le fut celle de la France ces derniers mois. Or, l'union fut réalisée par le programme du gouvernement de M. Poincaré.



CITE DE ST-BONIFACE

AVIS

Re: Approbation d'un Règlement par les Electeurs

REFERENDUM

Re: L'élection du Maire et des Echevins selon le principe de représentation proportionelle.

Avis est par les présentes donné qu'un règlement. No. 1491, de la ville de St-Boniface, adopté par le Conseil de la dite Ville, sera soumis au vote des Electeurs dûment qualifiés de la dite Ville, conformément aux dispositions de la Charte de St-Boniface, aux temps et lieux ci-après indiqués.

Le but de ce règlement est de soumettre aux électeurs, la question de l'élection du Maire et des échevins selon le principe de représentation proportionelle.

La question qui sera posée est celle-ci, "Etes-vous en faveur d'élire le Maire et les échevins de la Ville de St-Boniface selon le principe de représentation proportionelle?" Dans l'affirmative, faites votre croix à l'endroit suivant le mot "OUI" et dans la négative, à l'endroit suivant le mot "NON".

Le temps fixé pour enrégistrer le vote des électeurs sur le dit règlement est le trentième jour de novembre A. D. 1923 à partir de neuf heures du matin jusqu'à huit heures du soir, et les bureaux de votation pour les quartiers respectifs de la dite Ville seront tenus aux endroits suivants :

Quartier No. I
Bureau de votation No. I — à ou près de l'angle des rues Plinguet et Archibald.

Quartier No. II
Bureau de votation No. II — à l'Hôtel de Ville.

Quartier No. III
Bureau de votation No. III — à ou près de l'angle des rues Aulneau et Hamel.

Quartier No. IV
Bureau de votation No. IV — à l'école Taché.

Quartier No. V
Bureau de votation No. V — Au patinoir à l'angle des rues Kitson et Taché.

Le vingt-neuvième jour de novembre. A. D. 1923, à quatre heures de l'après-midi au bureau du Maire, à l'Hôtel de Ville de la dite Ville, sont le temps et endroit fixés pour la nomination de personnes pour représenter ceux qui sont intéressés, soit en faveur ou contre le projet d'élire le Maire et les Echevins de la Ville de St-Boniface selon le principe de représentation proportionelle, pour assister aux différents bureaux de votation, et aussi pour la nomination de personnes qui devront être présentes au compte final des bulletins par le Greffier de la Ville de St-Boniface, qui aura lieu le 3ème jour de décembre A. D. 1923 à midi, dans le bureau du Greffier de la Ville de St-Boniface.

Cet avis est donné au nom et par le Conseil de la Ville de St-Boniface.

Daté à St-Boniface ce 3ème jour d'octobre A. D. 1923.

R. J. Swain
Maire
Ernest Gagnon
Greffier

48-50.